

**MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 12 Décembre 2017**

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MONNIN Antoine, PONTUS Nathalie, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absent excusé : BERHAULT Jacques (procuration à GREUSARD Liliane)

Lecture des délibérations du dernier Conseil Municipal.

**1. Projet LIFE des Tourbières :**

Madame le Maire relate les deux dernières réunions concernant l'estimation forestière induite par la cession de la Tourbière au Conservatoire des Espaces Naturels et informe le Conseil qu'il reste encore des réponses à attendre de l'ONF avant de valider ou non le projet LIFE Tourbière.

Ce point n°1 à l'ordre du jour est donc reporté

**2. Transfert de crédit:**

Pour équilibrer le manque de crédits sur le budget de l'eau, il y a lieu de prendre une délibération de modifications budgétaires. Accord à l'unanimité.

**- budget eau:**

Augmentation du compte 66112 : + 115 €

Diminution du compte 61523 : - 115 €

**- budget assainissement :**

Augmentation du compte 66112 : + 160 €

Diminution du compte 6156 : - 160 €

Augmentation du compte 658 : + 1000 €

Diminution du compte 6156 : - 1000 €

Accord à l'unanimité.

**3. Poste d'agent recenseur:**

Mme le Maire explique que Madame MERCIER Dominique est la personne qui a été recrutée pour assurer le service de recensement de la population entre janvier et février 2018. Madame ROLET Joëlle étant coordonnatrice pour l'INSEE. La rémunération de Madame MERCIER Dominique sera de 500 Euros Brut.

Accord à l'unanimité.

**4. Subvention voyage scolaire:**

Madame le Maire lit la demande faite par Monsieur GREFFIER (Instituteur CM1-CM2 de Arc sous Montenot) demandant à la Commune une aide pour l'organisation du voyage de fin d'année ainsi que son montant afin de pouvoir le concevoir avec des chiffres précis. Le Conseil Municipal ayant validé une augmentation de la subvention en 2017 (le voyage n'ayant pas eu lieu) reste sur ce montant soit 100 euros/enfant. Il est à noter qu'il est regrettable que les Conseils Municipaux des trois communes ne se soient pas concertés afin d'harmoniser leurs subventions pour que chaque famille du RPI puisse compter sur le même montant de subvention de la part de leur municipalité.

Accord à l'unanimité.

### Points à voir

- Colis de Noël : La Petite Epicerie les a livrés. Ils seront distribués à partir du 21 décembre 2017 par les Conseillers.

### Courriers divers

- ADAPEI remercie les habitants pour leur participation à la vente de brioches.
- Assemblée Générale du club du 3<sup>ème</sup> âge.
- CCA 800 : le Conseil Communautaire sera mis à l'affichage.
- Association ARCI (Animation Rurales Culturelles Intervillages) : il est rappelé que toutes les associations sur les Communes paient les locations de salles des fêtes, préaux, toilettes. Le débat sur la mise à disposition à titre gratuit pour conférence ou manifestation non lucrative se fera lors de l'étude de l'attribution des subventions.
- Les demandes de subvention du Club du 3<sup>ème</sup> âge et de l'association des parents d'élèves du RPI seront étudiée à une date ultérieure.

### Compte rendu

- SIVOM par Jean-Louis GODARD.
- Club du 3<sup>ème</sup> âge par Martine GRASSA
- Le compte rendu du CCA 800 sera mis à l'affichage

### Questions diverses

- Pas de question de la part des conseillers ;
- Madame le Maire donne au Conseil Municipal des nouvelles de sa santé et invite les conseillers à réfléchir à l'évolution de leurs fonctions.

La séance est levée à 22h00

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 15 décembre 2017, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 15 décembre 2017

Mme le Maire,  
Martine GRASSA.

